

## Chalet du Hohneck



### Modalités de réservation

Le chalet du Hohneck est mis à la disposition des adhérents du RS10 qui en font la demande écrite :

#### Réservation à l'avance ( de 2 mois et 1 jour à 1an)

1° Remplir la demande d'**utilisation**

2

2° La déposer au secrétariat général du RS10

Le secrétariat général transmet votre demande aux membres de la section « Hohneck », ceux-ci attribuent le chalet aux demandeurs et déterminent le bénéficiaire en cas de demandes multiples pour une même date.

3° Vous êtes avertis de l'accord ou du refus par téléphone ou par mail.

4° Remplir la demande de **Réservation** et Verser le montant des arrhes.

3

+

4

**Ca y est !!! C'est réservé.**

#### Réservation « Flash » (dans les deux mois précédents)

1° Demander au secrétariat général du RS10 si la date sollicitée est disponible.

2° Remplir la demande de **Réservation** et Verser le montant des arrhes.

#### Remise des clefs :

La remise des clefs s'effectue au secrétariat général aux heures habituelles d'ouverture contre le paiement du solde et le dépôt de la caution. Le responsable du groupe prend les documents concernant la sécurité et l'entretien, il est le garant du respect des règles de fonctionnement et d'utilisation. Une procédure particulière est adoptée pour les non résidents de la région de Romilly pour la remise des clés.

ROMILLY SPORT 10  
37 place des martyrs  
10100 Romilly sur seine  
Tel/Fax : 03 25 24 81 64  
E-mail : [romillysports-10@wanadoo.fr](mailto:romillysports-10@wanadoo.fr)  
Site WEB : <http://www.rs10sectionhohneck.sitew.fr/>

au secrétariat général  
le : .....

2

(au moins 2 mois avant)

## DEMANDE D'UTILISATION DU CHALET DU HOHNECK

Pour la période du ..... (à partir de 15...H) au ..... ( jusqu'à ...15..H)

Nombre de personnes : < 10 ans : .....> 10 ans : .....

Nom : ..... Prénom ; ..... TEL : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : .....

(La saison s'entend du 1<sup>er</sup> juillet An au 30 juin de An+1)

Adhérent de la section du Hohneck saison-2 : OUI / NON

Adhérent de la section du Hohneck saison-1 : OUI / NON

Votre demande sera examinée en réunion de bureau pour attribution.

### En cas d'acceptation :

Vous serez prévenu au numéro de téléphone indiqué par vos soins ci-dessus.

Vous devrez compléter le plus rapidement possible la fiche de **réservation** et verser le quart du montant de votre participation financière aux frais de fonctionnement du chalet.

Le paiement du solde et le dépôt de la caution vous seront demandés lors de la remise des clefs.

La caution (160€ non encaissée) vous sera restituée (sauf dégradations) dans les 15 jours suivant la restitution des clefs et des documents à renseigner au cours de votre séjour.

### En cas de refus :

Motivé par des demandes multiples sur une même date, nous vous communiquerons les dates disponibles en espérant qu'elles pourront vous satisfaire.

**Afin de répondre aux attentes de tous, une attribution pourra être révoquée au profit d'une autre demande si elle n'est pas confirmée par la fiche de réservation.** Les demandes multiples étant rares, nous vous conseillons de remplir simultanément la fiche de demande (pour le bureau) et la fiche de réservation (pour le secrétariat général).

◆ La section Hohneck souhaite préserver le site naturel aux abords du chalet, entretenir et améliorer notre refuge, conserver l'esprit de partage et d'investissement de tous pour que ce lieu d'accueil perdure au profit de chacun d'entre vous.

◆ Toutes vos suggestions seront étudiées par le bureau et les bonnes volontés sont toujours appréciées pour transformer les idées en actes.

Signature du demandeur :

Avis du bureau :

ROMILLY SPORT 10  
37 place des martyrs  
10100 Romilly sur seine  
Tel/Fax : 03 25 24 81 64

au secrétariat général  
le : .....

E-mail : [romilysports-10@wanadoo.fr](mailto:romilysports-10@wanadoo.fr)  
Site WEB : <http://www.rs10sectionhohneck.sitew.fr/>

**RESERVATION DU CHALET DU HOHNECK**

Pour la période du ..... (à partir de ....H) au ..... ( jusqu'à .....H)

Nombre de personnes : < 10 ans ..... > 10 ans .....

**Responsable du groupe** : Je m'engage à veiller à la sécurité des personnes et des biens.

Nom : ..... Prénom : ..... TEL : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : .....

L'utilisation du chalet suppose l'acceptation intégrale du règlement intérieur et le respect de l'esprit de celui-ci.

**CALCUL DE LA PARTICIPATION FINANCIERE**

- ◆ Tout utilisateur doit être adhérent : 7 € pour les moins de 10 ans à la date du séjour  
16 € pour les 10 ans et plus
- ◆ La nuitée est fixée à 45 € pour un groupe de 6 personnes maximum.
- ◆ La nuitée est fixée à 70 € pour un groupe de 7 personnes et plus.
- ◆ Au-dessus de 10 personnes, quelque soit le tarif, il est demandé une participation financière supplémentaire de 6 € par personne et par nuitée.
- ◆ La nuitée du samedi au dimanche s'accompagne toujours de celle de la veille ou du lendemain (2 jours minimum). De même les jours fériés accolés aux week-ends sont indissociables (3 jours minimum).
- ◆ En cas de désistement tardif (dans les 30 jours qui précèdent le début de réservation), **un forfait de 50 €** sera perçu.

Fait en double exemplaire, dont un vous sera remis lors de la prise des clefs,

Fait à Romilly, le .....

Fait à Romilly, le .....

Mention manuscrite :

(Je reconnais avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur et les consignes de sécurité)

Remarques éventuelles :

Signature du responsable

Pour le bureau :

## MONTANT DE LA PARTICIPATION :

| Désignation                     | Nombre                      | Tarif   | Montant |
|---------------------------------|-----------------------------|---------|---------|
| Moins de 6 ans                  |                             | gratuit | -----   |
| Cotisation <10 ans              |                             | 7.00 €  |         |
| Cotisation ≥10 ans              |                             | 16.00 € |         |
| Nuitée pour 6 personnes maximum |                             | 45.00 € |         |
| Nuit pour 7 personnes et plus   |                             | 70.00 € |         |
| Supplément par nuit             | ..... personnes X.....nuits | 6.00 €  |         |
| TOTAL :                         |                             |         |         |

**Montant des arrhes** : soit .....X 25 % = .....

**Solde à verser avant le départ** : .....  
+ Dépôt de la caution (160€)

**Signature du responsable du groupe** :